L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

CONGO

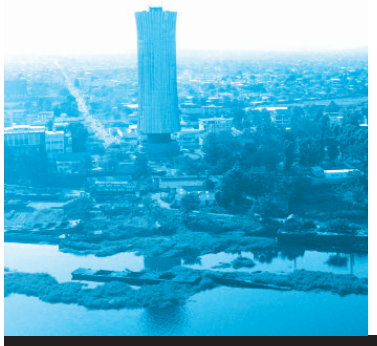

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5049 - LUNDI 14 JUILLET 2025

POINTE-NOIRE

Le chef de l'État visite des voiries urbaines

En séjour de travail à Pointe-Noire, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est descendu sur le terrain pour évaluer l'état d'avancement des chantiers de réhabilitation des voiries urbaines.

La population qui s'impatiente souhaite que ces travaux arrivent à terme dans les meilleurs délais.

Page 16

Le président de la République visitant les chantiers des voiries urbaines

JUSTICE

Les barreaux de Brazzaville et de Pointe-Noire suspendent leurs activités

Le bâtonnier du barreau de Brazzaville annonçant la suspension des activités/DR

« Nous avons décidé de suspendre nos activités jusqu'à nouvelle décision », a déclaré Me Brigitte Nzingoula, bâtonnier du barreau de Brazzaville à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire tenue dans la capitale suite à l'arrestation du Me Bob Kaben Massouka.

En signe de solidarité, le barreau de Pointe-Noire a emboité le pas à celui de Brazzaville en suspendant ses activités.

Page 5

CENTRAFRIQUE

Deux principaux groupes armés déposent les armes

La République centrafricaine a franchi une étape décisive vers la paix avec la dissolution officielle des groupes armés UPC et 3R, le 10 juillet à Bangui en présence du président Faustin Archange Tourdera.

Page 11

PARTIS POLITIQUES NON RECONNUS

Une commission technique pour analyser les recours

Une vue des participants ç

Lors de l'échange avec les responsables des partis politiques, le préfet directeur général de l'administration du territoire, Bonsang Oko Letchaud, a fait savoir qu'une commission technique sera mise en place pour analyser les recours des formations politiques non reconnues. *« Régularisez votre situation »*, a-t-il déclaré.

Page 4

ÉDITORIAL

À la pompe

Page 2

ÉDITORIAL

À la pompe

Ce n'est peut-être pas encore la fin des tracasseries liées à l'approvisionnement des stations-services en carburant à Brazzaville et sur l'ensemble du territoire national. Mais les solutions préconisées par le gouvernement sont de nature à apaiser les inquiétudes des usagers exacerbées par la récurrence des pénuries de l'essence, du gasoil et du pétrole lampant qui impacte lourdement leur quotidien.

Lors d'un échange avec les députés, le 4 juillet, le ministre en charge des Hydrocarbures a révélé les causes de la rupture cyclique de la fourniture des produits pétroliers. Pour l'essentiel, soulignait-il, elles sont dues à la faible autonomie de la Congolaise de raffinage (Coraf), dont la production ne couvre que 60% des besoins du pays, la partie restante étant importée. Dans ces conditions, il est indispensable de constituer suffisamment de stocks pour ne pas retomber dans la spéculation.

D'autres facteurs non moins contraignants énumérés par le ministre ajoutent à la précarité d'un marché miné, il est vrai, par des pratiques qui en affectent l'équilibre. Il est de notoriété publique que des particuliers entreposent les produits dans des officines privées entretenant de fait la spéculation sur les prix de vente. De 775 FCFA à la pompe, le litre de super peut grimper jusqu'à 1000, 1500 FCFA voire plus, et le gasoil vendu à 625 FCFA suit les mêmes courbes.

À propos des prix qui s'envolent sur le marché noir, le gouvernement qui subventionne les tarifs à la pompe est confronté à un dilemme. Doit-il sauter le pas de la dérégulation, de telle sorte que s'applique la loi du plus offrant ou, au contraire, garder le statu quo pour des raisons évidentes de prévention des tensions sociales ? La question est cruciale car dans les deux cas, les impératifs économiques et sociaux sont si imbriqués et contradictoires que l'exécutif réfléchit à deux fois avant de décider. Mais il devra un jour trancher.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

L'Union européenne engagée à soutenir le Congo

L'Union européenne va renforcer davantage sa coopération avec la République du Congo. Son ambassadeur dans le pays, Anne Marchal, a réitéré cet engagement au ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Christian Yoka, le 10 juillet à Brazzaville, lors d'un entretien.

Le Ministre des finances et ses collaborateurs en plein entretien avec la délégation de l'UE au Congo/Adiac

C'est la première rencontre de l'ambassadeur de l'Union européenne, Anne Marchal avec le ministre Christian Yoka, depuis sa nomination. Lors de l'entrevue, les deux personnalités ont fait le tour d'horizon de la coopération entre les deux parties en faisant le point des projets financés par l'Union Européenne sur l'ensemble du territoire national dans différents domaines d'activités.

« Avec le ministre des finances nous avions fait le grand balayage sur les projets financés par l'Union Européenne au Congo, dans le cadre de notre partenariat avec le Congo conclu en 1963. Nous avons construit différents axes de coopération et de nos jours, nous réitérons notre engagement à soutenir le Congo dans des grands domaines d'action. Ces axes portent, entre autres, sur la modernisation des infrastructures, la numérisation du pays, la diversification de l'économie, le soutien de la formation professionnelle et la gouvernance forestière », a expliqué la diplomate. S'exprimant au sujet des projets qui seraient à l'arrêt, Anne Marchal a fait savoir qu'aucun projet mis en œuvre au Congo par son institution n'est abandonné. Certains d'entre eux, a-t-elle précisé, ont plutôt fait leur cycle. A l'issue de l'entretien, l'ambassadeur de l'Union européenne s'est dite satisfaite de l'excellence de la coopération de son institution avec le Congo.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC :Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité :Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbenguet Okandze (chef de service),
Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

50e ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Isidore Mvouba participe à une marche symbolique

A l'initiative du Sénat et de l'Assemblée nationale de France, le président de la chambre basse du Parlement congolais, Isidore Mvouba, a participé le 10 juillet, aux côtés d'autres parlementaires, à une marche symbolique lançant les activités de la 50e Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF).

Accompagnés de leurs hôtes, Gérard Larcher, président du Sénat, et Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, les parlementaires francophones sont partis de l'hémicycle de l'Assemblée nationale à la Seine pour une traversée menant à l'Institut de France. *« Je suis très heureux de vous accueillir ici, à l'Institut, pour cette 50e session de l'Assemblée parlementaire. C'est un plaisir particulier pour moi d'accueillir cet événement majeur, cette session qui se tient dans ces lieux où la synergie interinstitutionnelle et interparlementaire est notre quotidien autour de notre amour partagé du savoir, de la culture et de la langue »,* c'est en ces termes que le chancelier de l'Institut de France, Xavier Darcos, a accueilli la délégation.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie française, Amin Maalouf, a, de son côté, souligné l'importance de la langue comme vecteur d'identité et d'universalité. *« L'Académie française est d'autant plus heureuse de vous accueillir, que nous partageons avec vous non seulement une langue commune, mais aussi des inquiétudes et des espérances communes, surtout dans cette période si tourmentée. La tâche d'une institution comme l'Assemblée parlementaire de la francophonie est aujourd'hui plus ample, plus complexe et plus cruciale que jamais »,* a-t-il déclaré.

Les présidents des APF/DR

Le président du Sénat français, Gérard Larcher, a, quant à lui, décrit la langue française comme étant un ciment communautaire. *« Si le français fait communauté, si le français fait francophonie, c'est bien parce que cette langue que nous avons en partage est davantage qu'un ensemble de mots et de règles grammaticales. Pour cette 50e session de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, je vous invite à célébrer à nouveau les épousailles de la langue française avec le monde »,* a-t-il invité.

Les enjeux de la rencontre de Paris

La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, a réaffirmé le rôle fondamental du français, comme lien privilégié de la communauté francophone. *« Langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France. Elle est le lien privilégié des États constituant la communauté de la francophonie »*, a-t-elle souligné.

Les parlementaires francophones ont ensuite visité l'Académie française où ils ont notamment découvert les salles où siègent les académiciens et la riche bibliothèque de cette noble institution. Cette immersion culturelle précède les débats et échanges de la 50e session de l'APF qui se tient du 9 au 13 juillet.

Placée sur le thème : *« La Francophonie, une ancre dans un monde en crise »,* la 50e session de l'APF est un moment important pour la diplomatie parlementaire francophone. Elle sera marquée par l'admission de quatre nouveaux adhérents, notamment le Parlement de Sao Tomé-et-Principe, le Parlement du Ghana, le Landtag de Sarre (Allemagne) et l'Assemblée parlementaire de la Commission de l'océan Indien (AP-COI).

Au-delà du thème central, les travaux des différentes commissions de l'APF seront axés sur une variété de sujets. Il s'agit, entre autres, des défis sécuritaires et résilience démocratique (Commission politique) ; corpus législatif sur les changements climatiques (Commission des affaires économiques, sociales et environnementales) ; développement humain (population, santé, alimentation et lutte contre la pauvreté) ; développement durable (environnement, climat, énergie, biodiversité et agriculture) ; expression culturelle en langue française, éducation, formation, communication, technologies de l'information et politiques de prévention des maladies transmissibles. Les participants aborderont aussi des questions de nature politique et relatives à l'État de droit et aux processus électoraux ; sécurité et lutte contre le terrorisme ; évolutions nationales relatives à la peine de mort dans l'espace francophone ; participation des jeunes et des femmes à la vie politique ; prévention des conflits et missions de bons offices ; défis posés par l'intelligence artificielle, la désinformation et les libertés numériques.

Parfait Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Sommet à six

Dans le bureau ovale de la Maison Blanche, mercredi 9 juillet, le président américain, Donald Trump,recevait une demi-dizaine de ses homologues africains venus respectivement du Gabon, de la Guinée Bissau, du Libéria, de la Mauritanie et du Sénégal. La sélection de ce petit nombre de pays sur la cinquantaine que compte le continent a été diversement commentée, mais nul n'ignore que l'on ne se présente pas à un rendez-vous auquel l'on n'est pas convié.

Brice Clotaire Oligui Nguema, Umaro SissocoEmbaló, Joseph Boakai, Mohammed El Ghazouani et Bassirou Diomaye Faye répondaient à l'invitation de leur hôte de marque, visiblement heureux de parler non pas d'aide humanitaire, mais de business avec les dirigeants de nations habitées par des « gens merveilleux » et cerise sur le gâteau, des pays dotés de « terres de grande valeur, de minerais précieux, d'importants gisements de pétrole ». Un message on ne peut plus clair

D'un certain point de vue, il faut l'avouer, le président des Etats-Unis d'Amérique actuel n'a pas d'égal quand il réclame ce qui lui est possiblement dû ou qu'il fait fort d'acquérir. Comparé à beaucoup d'autres avant lui, il ne s'encombre pas de fioriture pour dire à son vis-à-vis ce qu'il pense parfois de manière aussi déroutante que directe. Le plus souvent, lorsqu'il est associé à des réunions du même type, le Sud « global », l'Afrique comprise, se voient rappelé les codes de bonne conduite par les responsables des vieilles nations démocratiques.

Bien sûr l'économie est toujours au cœur des sommets impliquant le continent et ses partenaires extérieurs, mais les grandes déclarations sont politiques. Assorties d'intentions d'augmenter l'aide au développement elles reviennent invariablement sur les droits de l'homme (question cruciale bien entendu), les préoccupations climatiques, la lutte contre le terrorisme, la crise migratoire. Cette fois, le locataire de la Maison Blanche à fait comprendre à ses interlocuteurs que les affaires tiennent une place de choix dans son agenda de travail.

La prise de parole à tour de rôle par les cinq grands invités du président américain a permis de comprendre la nécessité de coopérer sur les questions d'intérêt commun. Chacun des chefs d'Etat a exposé ses attentes expliquant que les investisseurs du pays de l'Oncle Sam sont les bienvenus en Afrique. Quant à l'exploitation des richesses, elle laisse penser que si des partenariats « gagnant-gagnant » sont conclus dans les meilleures conditions, les pays bénéficiaires se porteront mieux.

Il est une constante : en matières d'électricité, de routes, de santé publique, d'éducation et globalement de bien-être social, les cinq nations représentées au mini-sommet Etats-Unis/Afrique connaissent les mêmes problèmes que la plupart des territoires du quota restant. Que les bonnes intentions ou les accords passés à l'occasion de ces retrouvailles nourrissent quelque espérance n'est que légitime. Il reste à les mettre en œuvre en tenant compte des défis qui ne manqueront pas de survenir parmi lesquels le temps. Oui, le temps nécessaire pour coupler la parole à l'acte.

C'est pour cela qu'un accent doit être mis en Afrique sur la sécurisation des investissements, un corollaire de l'amélioration du climat des affaires. Quant aux nombreux commentaires suscités par la photo sur laquelle le président Donald Trump, assis dans son bureau est entouré de ses hôtes africains se tenant debout autour de lui, laissons le soin à l'histoire de nous en dire plus.

Mais cette image restera, tout comme celle des délégations autour d'une table quand le président Boakai que son homologue américain interrogeait sur son anglais plutôt châtié confiait que l'on peut apprendre la langue Shakespeare en Afrique par cœur et s'exprimer parfaitement. Pour dire que l'Afrique ne cessera jamais de surprendre.

Gankama N'Siah

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Les partis politiques non-reconnus vont exercer avec des conditions

Le préfet directeur général de l'administration du territoire, Bonsang Oko Letchaud, a, au cours d'une communication le 12 juillet à Brazzaville, rassuré les dirigeants des partis politiques non-reconnus par l'État, qu'ils ne sont pas suspendus, mais peuvent exister de fait.

Face aux recours déposés par les partis politiques ne figurant pas sur la liste des 42 publiés par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, le préfet, directeur général de l'administration du territoire a délivré une communication devant les dirigeants de près de 90 formations politiques. S'appuyant sur l'arrêté 1726, Bonsang Oko Letchaud a rappelé qu'il ne s'agit pas d'une suspension. *« Nous voulons vous rassurer que votre parti n'a pas été dissout, il suffit de vous conformer à la loi. Je puis vous rassurer que nous avons déjà mis en place une équipe, si rapidement la régularisation faite, vous serez réinscrits sur cette liste. Il y aura un rectificatif, c'est un acte administratif qui va forcément respecter le parallélisme de formes, le ministre de l'Intérieur prendra, peut-être, un autre arrêté si votre situation est régularisée »*, a expliqué le préfet, directeur général.

Il a également rappelé que le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, avait publié en mars dernier, un communiqué pour demander aux responsables des partis politiques de se conformer à la loi n°20-2017 du 12 mai 2017 portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques. Depuis 2017, l'administration avait accordé un délai de six mois pour ce faire. *« Nous avons également reçu des plaintes des partis en cours de création, qui n'ont pas encore de récépissés de reconnaissance officielle. Les services y travaillent, si la loi est respectée, nous allons vous établir les récépissés. Pour les partis qui n'ont pas vu leurs noms, mettez-vous à jour, vous n'êtes pas exclus définitivement. Pour ceux qui ont déposé les recours, ils auront les accusés réception dès la semaine prochaine »*, a déclaré Bonsang Oko-Letchaud, revenant sur les critères devant précéder la sanction d'un parti, notamment l'avertissement, la suspension et la dissolution.

Certains participants ont qualifié cet arrêté d'une tricherie intellectuelle en parlant de la non-suspension, demandant à l'administration du territoire de prendre une circulaire pour permettre aux partis non-reconnus de tenir leurs activités à travers le pays, car l'administration congolaise n'est pas neutre. Si après avoir écouté le préfet directeur général de l'administration du territoire, le Parti pour le développement communautaire (PDC) de Donatien Itoua écarté de cette liste, s'est incliné devant la rigueur de la loi. *« Merci d'écouter les partis politiques. C'est cela aussi la loi, nous sommes dans une République, l'anarchie ne devrait pas exister. Cinq partis de la majorité présidentielle sont frappés par cet arrêté sur dix-neuf. A nous d'en prendre conscience, à vous de prendre en compte nos observations »*, a-t-il déclaré en substance.

Bonsang Oko-Letchaud s'adressant aux participants; les participants/Adiac

Le président du parti du centre, Mouvement pour la démocratie et le changement, Maurice Kinoko, s'est dit aussi de ne plus figurer sur la liste des partis reconnus par l'État. *« J'étais présent en 2020, mais absent en 2025, comment vous pensez me convaincre qu'il ne s'agit pas d'une sanction ? Il ne faut pas que l'additive sorte en 2026 ou en 2027. J'espère qu'il ne s'agit pas d'un coup d'État pour démobiliser certains partis à la veille de l'élection présidentielle de 2026 »*, a-t-il déploré.

Au terme des échanges parfois houleux, Bonsang Oko Letchaud a pris acte des préoccupations des uns et des autres. *« Vous avez évoqué le caractère partisan de l'administration publique, nous prenons bonne note, vous avez souligné les insuffisances de la loi en disant que cet arrêté était assimilé à une sanction…Mais c'est ensemble que nous allons regarder ces failles parce que quand on dit que vous n'êtes pas sanctionnés, vous allez continuer à fonctionner mais c'est dans la mise à jour, dans la régularisation. Cependant, vous aurez un fonctionnement limité, vous ne serez pas reconnus à l'endroit des pouvoirs publics, ni aux consultations électorales »*, a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

La réplique du PCT au RDD

Le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT) a, dans une déclaration rendue publique le 11 juillet à Brazzaville, dénoncé et condamné les propos qu'il qualifie « de haineux », tenus récemment par le président du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), Jean Jacques Serge Yhombi Opango, à son encontre.

« Le Parti congolais du travail condamne très fermement les propos de haine, diffusés sans la moindre retenue par ce groupuscule et qui n'ont pour but assumé et reconnu que je la destruction du parti congolais du travail. Le PCT appelle le peuple congolais à la vigilance pour la sauvegarde de l'unité nationale, la démocratie et la paix chèrement acquise. Il exhorte les formations politiques de tous bords à se conformer à la loi dans le processus de création et de fonctionnement des partis politiques », a déclaré le porte-parole du PCT, Parfait Iloki.

Parfait Iloki lisant la déclaration du PCT/DR

Le Secrétariat permanent du bureau politique du comité central du PCT a pris connaissance, a rappelé la déclaration, avec stupeur, les derniers propos incendiaires du président du RDD.

« Ce Monsieur assimile sans rire, l'œuvre de construction du pays entreprise par Président Denis Sassou N'Guesso depuis des décennies, à une activité Nazie. Ce qui signifie qu'il ne connait du nazisme, ni l'histoire, ni les crimes génocidaires. Ces outrances lui retirent toute crédibilité dans le débat public constructif national », a précisé Parfait Iloki.

Selon le PCT, le chef du RDD profère des menaces délirantes contre les autorités actuelles du pays et contre les cadres, membres de la majorité présidentielle. *« Ce châtiment étant promis aussi à leurs enfants et à leurs petits-enfants. Ainsi, pour les responsables de ce micro-parti, les enfants et les petits doivent répondre des actes de leurs parents et grands-parents. Des idées aussi monstrueuses ne peuvent et ne doivent prospérer dans notre pays. »*

P.W.D.

JUSTICE

Les barreaux de Brazzaville et de Pointe-Noire suspendent leurs activités

« Nous avons décidé de suspendre nos activités jusqu'à nouvelle décision », a déclaré Me Brigitte Nzingoula, bâtonnier du barreau de Brazzaville à l'issue d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 11 juillet dans la capitale suite à l'arrestation du Me Bob Kaben Massouka.

« Notre confrère est détenu à la Centrale d'intelligence et de documentation. Le motif nous ne le connaissons pas jusque-là », a fait savoir le bâtonnier. Me Me Brigitte Zingoula a par ailleurs souligné : *« Cet avocat est pris dans les conditions contraires à la loi. On ne peut procéder à l'interpellation d'un avocat qu'en présence du bâtonnier ou du procureur général ».*

En signe de solidarité, le barreau de Pointe-Noire a emboité le pas à celui de Brazzaville en suspendant ses activités. Cela dit, jusqu'à nouvel ordre, la robe noire sera absente des salles d'audience.

Rominique Makaya

Le bâtonnier du barreau de Brazzaville annonçant la suspension des activités/DR

PROJET PSIPJ

Les chefs des quartiers sollicités dans la validation des candidatures

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), les membres des comités communautaires de ciblage sont actuellement sollicités afin de confirmer ou pas le respect des critères des jeunes Congolais ayant souscrit pour être éligibles services à ce projet.

Lors d'une descente des médias, le 9 juillet, dans certains centres, il ressort que les chefs de quartiers qui font partie des comités communautaires de ciblage travaillent avec les équipes du PSIPJ pour authentifier les informations fournies par les candidats. Etant proches des citoyens, les chefs de quartiers apportent des éclaircissements concernant les dossiers des candidats vivant dans leurs quartiers respectifs. *« Notre travail consiste à valider les listes des personnes éligibles. Ce projet met en valeur la formation des jeunes démunis. Il y a eu un recensement dans nos quartiers respectifs et aujourd'hui nous sommes là pour authentifier les informations qui ont été fournies. Il 'y a parfois des jeunes étudiants dont les parents sont fonctionnaires qui avaient déposés les dossiers, sans tergiverser, nous les retirons puisqu'ils ne répondent pas totalement aux critères de pauvretés »*, a expliqué un des responsables des comités, Florent Moussa Malonga.

Les chefs de quartiers en plein travaux/Adiac

Le représentant de suivi-évaluation local du PSIPJ à Brazzaville Nord, Marcel Moukoko a expliqué que ce projet est né sous les cendres du projet Lisungi. Avant de confirmer que cette opération de validation se déroule simultanément dans toutes les localités où le projet est exécuté, il a indiqué qu'il vise à réduire la vulnérabilité au niveau des ménages ciblant les jeunes à travers sa composant 6.

« Nous avons commencé par l'enregistrement des ménages au niveau de la composante 6 où vous vous trouvez. Nous avons déjà enregistrée les jeunes par la suite, il y eu une enquête sociale pour déterminer le premier niveau de vulnérabilité et aujourd'hui nous travaillons avec les chefs de quartiers pour regarder fe fond en comble les aspects de vulnérabilité de ces jeunes », a-t-i précisé.

Apres les chefs de quartiers, ces listes seront envoyées chez les administrateurs maires des arrondissements concernés pour une validation définitive. C'est au terme de cette étape que les jeunes sélectionnés pourront bénéficier des formations qualifiantes avant de recevoir des subventions en entrepreuneuriat

Le PSIPJ considère l'apprentissage comme la clé de l'insertion des jeunes vulnérables. Le projet est placé sous tutelle du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire. Il est financé par la Banque mondiale et vise à renforcer l'impact du projet Lisungi de réponse d'urgence à la covid en étendant les interventions vers les jeunes en situation de vulnérabilité, question d'accroître leur résilience.

Le projet est exécuté dans quatre localités du pays, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso. Il comprend plusieurs composants dont l'expansion du projet Lisungi, le renforcement du système de protection sociale et la gestion-suivi-évaluation du projet. Il a atteint actuellement son composant 6 qui vise l'inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans.

Rude Ngoma

AVIS DE CONSULTATION

Titre : Consultant(e) National(e) : Évaluation Égalité des Sexes (UNCT-SWAP)
Lieu : Brazzaville-Congo
Type de contrat : Individual Consultant (IC)
Durée : Quarante (40) jours sur 3 mois

L'UNFPA Congo recherche un(e) consultant(e) national(e) pour faciliter l'évaluation interne de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes selon la méthodologie UNCT-SWAP Gender Equality Scorecard.Tâches:
• Faciliter l'auto-évaluation en utilisant des méthodes participatives.
• Assurer la coordination interinstitutionnelle et le renforcement des capacités du groupe genre.
• Élaborer un plan de travail basé sur les résultats de l'évaluation.
.

Exigences Clés:
• Diplôme universitaire (Licence ou Master) en droit, sciences politiques, sociales, droits humains ou domaine connexe.
• Minimum 3 ans d'expérience en intégration du genre/droits humains dans les projets de développement.
• Minimum 3 ans d'expérience en gestion, revue et/ou évaluation axée sur les résultats.
• Expérience en collecte/analyse de données sur le genre et les droits humains.
• Expérience avec les cartes de pointage de l'UNCT.
• Maîtrise des outils informatiques, et excellentes compétences en communication/rédaction (français et anglais).

Dossier de Candidature :
• Demande non manuscrite avec 3 références.
• CV récent.
• Formulaire P11 (disponible sur demande).
• Copies de diplômes, certificats, attestations.

Dépôt des Dossiers : A adresser avec la mention Candidature au Poste de Consultant national en charge d'appuyer l'équipe pays pour l'évaluation de l'UNCT SWAP élaboré en 2020 à l'adresse mail : vacancy.congobrazzaville@unfpa.org

Date limite de soumission : 31 juillet 2025 à 16 : 00 pm

Les consultants intéressés peuvent récupérer les TDRs sur le site : https://congo.unfpa.org/fr
Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre-ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00).

Offre d'emploi

Rejoignez-nous !

Dans le cadre du renforcement de sa présence digitale, notre institution, basée à Brazzaville, recrute un(e) **Community Manager** passionné(e) et créatif(ve).

Votre mission ?

Mettre en lumière la parole, l'image et les actions de notre Directeur Général, tout en contribuant activement à la stratégie digitale globale de l'organisation, en lien avec l'équipe communication.

Vos responsabilités principales :

✓ **Accompagner le DG au quotidien**, en créant des contenus dynamiques et engageants (photos, vidéos, publications…) autour de ses prises de parole, déplacements et événements.
✓ **Valoriser l'image de l'institution**, en produisant et diffusant des contenus institutionnels et commerciaux sur nos différents canaux (site web, réseaux sociaux, newsletters…).

Votre rattachement :

- **Fonctionnellement** auprès du Directeur Général (pour sa communication digitale personnelle).
- **Opérationnellement** auprès du Chef du Département Communication (pour la communication institutionnelle et commerciale).

Votre profil :

- Formation supérieure en communication, journalisme ou marketing digital.
- 2 à 5 ans d'expérience réussie sur un poste similaire.
- Maîtrise parfaite des outils digitaux : réseaux sociaux, montage vidéo, création visuelle, rédaction.
- Discrétion, réactivité, rigueur et créativité font partie de vos qualités essentielles.
- Une bonne connaissance des codes de la communication de dirigeants est un atout

---

Conditions :

- Poste basé à Brazzaville, avec déplacements ponctuels.
- Contrat CDI ou CDD selon profil.
- **Rémunération motivante** et adaptée à votre expérience.

Intéressé(e) ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation à : staff@menya.fr
Objet : *Candidature – Community Manager DG*
Date limite : 20 juillet 2025

NATIONS-UNIES

Les partenaires d'exécution formés à la mise en œuvre de l'approche HACT

L'Unicef a organisé, du 8 au 9 juillet à Brazzaville, un atelier stratégique pour former les partenaires d'exécution sur la maitrise de l'approche HACT (Harmonized approche to cash transfers).

Près de cent partenaires stratégiques du système des Nations-Unies, chargés de la mise en œuvre de l'approche HACT ont participé à l'atelier de formation qui a duré deux jours. Elle a été co-organisée par le Programme des Nations-Unies pour le développement (Pnud), le Fonds Mondial (Fm), l'Unicef et Unfpa, dans le but de renforcer les capacités partenaires sur l'approche Hact.

Les partenaires pendant l'atelier/DR

« *La session de formation qui s'ouvre ce jour, vise à renforcer les capacités des partenaires stratégiques du système des Nations-Unies en matière de gestion financière afin d'assurer une utilisation efficace et conforme des fonds selon les standards du Hact. Nous voulons que chacun de vous sorte d'ici avec des compétences nécessaires vous permettant de prévenir des erreurs afin d'améliorer la qualité des rapports financiers* », a souligné la représentante adjointe par intérim de l'Unicef Congo, Djariatou Sow Sall, qui a présidé les travaux.

Sur le plan pratique, les partenaires stratégiques ont été formés sur la gestion comptable ; le suivi des dépenses ; le rapprochement bancaire et l'utilisation du formulaire FACE, considéré comme la pierre angulaire des transactions financières avec les agences des Nations-Unies. Au-delà de l'aspect technique, les participants été aussi édifiés sur la prévention de la fraude, la lutte contre l'exploitation, les abus sexuels ainsi que l'intégration des principes d'éthique dans l'accomplissement quotidien de leur mission.

Il sied de rappeler que l'approche HACT vise à améliorer la gestion des ressources financières, atténuer les risques et renforcer la redevabilité.

Firmin Oyé

Mgr Ildevert Mathurin MOUANGA
Evêque du Diocèse de Kinkala

Ref: La/EV/IMM/131/25

Kinkala, le 06/06/ 2025

A vous, Anciens Séminaristes de Mbamou
A vous Filles et Fils de la contrée de Mbamou
A vous peuple de Dieu

Objet: Communiqué

L'Evêque du Diocèse de Kinkala, Son Excellence Monseigneur Ildevert Mathurin MOUANGA vous invite à prendre part à une messe qu'il présidera le dimanche 27 juillet 2025 à la Paroisse Saint Paul de Mbamou à 10 heures.

Cette messe sera précédée samedi 26 juillet 2025 d'une assemblée générale des Anciens Séminaristes et toutes les personnes de bonne volonté disposées à œuvrer pour la réhabilitation de ce haut lieu historique pour l'Eglise Catholique du Congo-Brazzaville.

Evêché de Kinkala L'Evêque

Monseigneur Ildevert M. MOUANGA
Evêque de Kinkala

MPOX

Installation de nouveaux laboratoires dans les provinces affectées

Le Ministère de la Santé publique, de l'hygiène et de la Prévoyance sociale a procédé récemment à l'installation et au mentorat de nouveaux laboratoires dans les provinces touchées par la variole du singe ou monkey pox (Mpox).

Il s'agit des provinces de l'Équateur, du Kasaï Central, de la Tshopo, du Haut-Katanga, du Tanganyika et du Nord-Kivu.

Le Ministère de la Santé publique avec le concours de ses partenaires est engagé à éradiquer toutes les épidémies dont le Mpox, le choléra et l'anthrax. Dans le cadre de la mutualisation des efforts pour la réponse à ces épidémies, une descente de terrain a été effectuée à Kinshasa pour le suivi de la situation épidémiologique du choléra. S'agissant du choléra, il y'a lieu de noter qu'à la semaine 26, 1 516 cas ont été rapportés avec une moyenne hebdomadaire dépassant les 1 200 cas. Le taux de positivité était supérieur à 35 %.

Pour ce qui est des provinces les plus touchées, il y'a la Tshopo avec 30 % des cas nationaux, le Sud-Kivu avec 20 % des cas. Les zones de santé hotspot les plus affectées avec 778 cas, soit plus de 50 % des cas sont la Tshopo. Les cas sont repartis selon les zones de santé d'Isangi avec 103, Makiso 66, Opala 65 et Yakusu 63 Pour la province du Sud-Kivu, la zone de santé d'Uvira a rapporté 142 et la zone de santé de Katana 107.

Quant à la ville de Kinshasa, la zone de santé Kokolo a notifié 115. La zone de santé de Nyemba dans la province de Tanganyika a recensé 61. 56 cas dans la zone de santé de Kindu dans la province de Maniema. S'agissant de la préparation à la vaccination réactive, 11 Zones de Santé sont en cours de préparation, dont 2 figurent parmi les zones hotspots identifiées. Quant à la réponse à la Mpox, pour la Semaine 26, 89 109 cas suspects ont été investigués. 127 nouveaux cas ont été confirmés pour un cumul de 26 388 cas. Les cas confirmés sont majoritairement chez les individus âgés de 15 à 34 ans. Quant à la vaccination, 603 338 personnes ont été vaccinées contre le mpox.

Blandine Lusimana

Mot du Directeur Général du Groupe BUROTEC M. Prakash NANKANI

Madame l'Administrateur Maire de l'arrondissement n° 3 Poto-poto.

Madame la secrétaire générale

Monsieur les chefs des quartiers

Monsieur le Commissaire de police de poto-poto

Mesdames et Monsieur les chefs d'entreprises

Distingués invités...

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une grande fierté que nous inaugurons aujourd'hui notre tout premier magasin FRANPRIX à Brazzaville, et le deuxième en République du Congo.

Après le succès de notre implantation à Pointe-Noire, le groupe BUROTEC, acteur économique engagé depuis près de 50 ans, poursuit son développement et sa diversification aux côtés d'un partenaire reconnu de la grande distribution française.

Ce nouveau FRANPRIX, conçu selon les standards internationaux, a pour objectif d'offrir à notre clientèle : qualité, accessibilité et proximité.

Il s'agit également d'un projet créateur d'emplois et d'opportunités de formation, portés par des professionnels expérimentés et une équipe locale dynamique.

Nous remercions chaleureusement Madame l'administrateur Maire pour sa présence et son soutien, ainsi que tous nos partenaires, collègues et clients qui rendent cette belle aventure possible.

J'en profite également pour annoncer l'ouverture prochaine d'un nouveau magasin FRANPRIX à Brazzamall, prévue avant la fin de l'année.

Bienvenue à tous, et longue vie à FRANPRIX Brazzaville !

Merci.

INDUSTRIE

14 15 milliards FCFA investis dans La Distillerie du Congo pour la production d'éthanol

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a inauguré, le 27 juin à Nkayi, dans le département de la Bouenza, la première distillerie du groupe Somdia. Une première pour le Groupe et pour le Congo. Le groupe Somdia, acteur majeur de la production de sucre, souhaite garantir la production d'éthanol et la disponibilité de ce produit au niveau national et dans la sous-région.

Le département de la Bouenza qui est réputé par son sol fertile et propice aux activités agricoles était à l'honneur ce 27 juin 2025. Les dirigeants de la société Somdia, filiale du groupe Castel, veulent transformer l'image du département de la Bouenza à travers l'impact positif qu'auront leurs produits sur le plan national et continental.

Avec une capacité de 50 m³ par jour, soit plus de 6 millions de litres d'éthanol par an, elle couvrira entièrement les besoins du marché congolais, actuellement estimés à 5,5 millions de litres. La matière première utilisée sera constituée de 25 000 tonnes de mélasse, un sous-produit issu du raffinage de la canne à sucre produit par la Société Agricole de Raffinage Industriel de Sucre au Congo (Saris Congo), valorisant ainsi les résidus agricoles pour produire une énergie durable. C'est, en effet, un outil qui pourrait transformer durablement l'économie locale et nationale. D'un coût estimé à 14 23 millions d'euros soit 15 milliards FCFA, cette distillerie produira de l'éthanol à 96°, destiné aux secteurs pharmaceutique, cosmétique, énergétique et celui des boissons alcoolisées.

A l'image de la sous-préfète du district de Kayes, Leocadie Gisèle Massengo, la population a, dans sa grande majorité loué le pragmatisme du groupe Somdia ainsi que les efforts du gouvernement dans la réalisation de ce projet. L'un des habitants vivant dans les villages environnants a, par exemple, estimé que le lancement de la distillerie apportera une solution à l'équation du chômage, intensifiera la visibilité du département ainsi que la transformation des certains produits et déchets.

Le président directeur général de Somdia, Olivier Parent a, pour sa part, expliqué les ambitions et les conditions de construction de ce projet. Pour lui, la mise en œuvre de ce projet incarne leur volonté de continuer l'intégration industrielle en maîtrisant les chaînes de valeur de tout en poursuivant des investissements dans des filières solides localement. « C'est une bonne illustration de notre approche responsable en matière de circularité. Rien ne se perd, chaque produit est valorisé. Nous allons réduire ainsi les importations », a-t-il indiqué avant de rappeler que grâce au dévouement des agents, leur devise « Grandir ensemble » prend tout son sens.

Dans son discours, le ministre en charge du développement industriel Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint-Eudes a rappelé que l'objectif est de positionner l'éthanol produit à Nkayi, dans le département de la Bouenza, comme un standard de qualité, en accord avec les exigences environnementales, sanitaires et industrielles modernes. Selon lui, cette distillerie transformera l'économie locale et créera les emplois directs dans divers secteurs comme la logistique, la production et l'administration. Le ministre pense que cette société apportera un rayonnement économique qui attirera d'autres investisseurs. « Cette distillerie qui respecte les plus hauts standards internationaux de qualité et de sécurité utilise les technologies modernes et respectueuse de l'environnement. Elle produira l'alcool industriellement et alimentaire », a expliqué le ministre.

Rappelons que la technologie employée provient de la société indienne Praj, tandis que les travaux ont été exécutés par es entreprises Congo Contracting et Ponticelli.

Association des anciens enfants de troupe du Congo
Fraternité - Entraide - Solidarité

16e JOURNÉE NATIONALE DE L'AET

16 juillet 2025

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

DIMANCHE 6 JUILLET

10H00 – 13H00 : assemblée générale élective.
Palais des congrès - Salle des conférences internationales

VENDREDI 11 AU SAMEDI 12 JUILLET

20H00 : arrivées à Brazzaville et installations des délégations des amicales soeurs du Benin, du Burkina Faso, de la Centrafrique, de Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Gambie, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo.
Mikhael's hôtel et résidence – Olympic palace hôtel

DIMANCHE 13 JUILLET

06H00 – 12H00 : activités sportives et de cohésion.
Brazzaville (Ecole militaire préparatoire général Leclerc) - Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso, Ewo, Kinkala

LUNDI 14 JUILLET

10H00 – 12H00 : cérémonie de clôture de l'année scolaire 2024-2025 et baptême de la promotion sortante de l'École militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL).
Terrain de football de l'EMPGL

MARDI 15 JUILLET

09H30 – 12H00 : 1er Café littéraire de l'AET, consacré à l'œuvre de l'AET Claude Emmanuel ETA ONKA Permanence de l'AET, sous l'animation des AET Serge Eugène GHOMA BOUBANGA et Jessy LOEMBA.
14H00 – 17H30 : circuit touristique, ponctué d'un repas fraternel avec quelques Grands anciens ;
Permanence de l'AET - ex Protea - Musée Bassin du Congo

MERCREDI 16 JUILLET

11H00 - 12H00 : réception de la nouvelle promotion au sein de l'Association ;
12H00 - 12H20 : marche de cohésion, suivi du dépôt de la gerbe de fleurs à la stèle de l'AET ;
12H20 – 13H00 : vernissage de l'exposition photographique « *Un visage sur un nom : portraits d'anciens enfants de troupe de l'EMPGL* ».
14H00 : remise de cadeaux protocolaires. Fin des festivités.
Place d'armes de l'EMPGL – Stèle de l'AET

JEUDI 17 JUILLET

05H00 : départ des délégations.

Association des anciens enfants de troupe du Congo (AET), récépissé n° 121/91/MINT/DGAT/DOR/SAG du 21 février 1991
Permanence : avenue de la 2e division blindée, Résidence Les Flamboyants, immeuble Kambala, local 4 (ex camp Tchad),
Contact secrétariat général : (+242) 06 666 54 60 ; 06 660 85 85 ; e-mail : aetcongo.permanence@gmail.com

CENTRAFRIQUE

Les deux principaux groupes armés déposent les armes

Cérémonie officielle présidée par le chef de l'État Faustin-Archange Touadéra pour marquer la dissolution de deux groupes armés centrafricains, UPC et 3R, au siège de la CEMAC à Bangui le 10 juillet 2025.

La République centrafricaine a franchi une étape décisive vers la paix avec la dissolution officielle des groupes armés UPC et 3R. Leurs chefs, Ali Darassa et Sembé Bobo, ont symboliquement déposé les armes à Bangui, en présence du président Touadéra et d'une délégation tchadienne. Le 10 juillet 2025, une cérémonie officielle s'est tenue au siège de la CEMAC à Bangui pour marquer la dissolution des deux groupes armés centrafricains majeurs : l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) et Retour, réclamation et réhabilitation (3R). Présidée par le chef de l'État Faustin-Archange Touadéra, en présence d'une importante délégation tchadienne conduite par le général Issaka Moloua Djamous, de la MINUSCA, du corps diplomatique et de chefs religieux, cette rencontre scelle l'entrée en vigueur de l'accord de paix signé le 19 avril à N'Djamena.

Devant l'assemblée, les chefs de guerre Ali Darassa (UPC) et Sembé Bobo (3R) ont déposé symboliquement leurs armes, déclarant leur adhésion totale au processus de paix. *« Il y a un temps pour la guerre et un temps pour la paix »,* a affirmé Sembé Bobo. De son côté, Ali Darassa a demandé au gouvernement de tenir ses engagements, notamment l'insertion des ex-combattants dans les institutions et les programmes de réinsertion.

L'accord prévoit le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des combattants (DDR), ainsi que leur intégration dans les forces de sécurité. Dès ce 11 juillet, plus de 500 éléments de l'UPC seront démobilisés sur le site de Maloum, dans la préfecture de la Ouaka. Ceux jugés aptes recevront une formation avant de rejoindre les Forces armées centrafricaines (FACA) ou une unité mixte de surveillance. Les autres seront orientés vers des programmes civils de réinsertion.

Un appui fort du Tchad… et le rôle de la Russie

Faustin-Archange Touadéra a salué « une avancée majeure » pour la paix et remercié le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno pour son implication personnelle. La rencontre du 10 juillet découle des accords signés à N'Djamena, avec le Tchad comme médiateur et garant. Un comité mixte de suivi est en cours de mise en place. Cependant cette réussite repose également sur un travail discret mais fondamental des spécialistes russes. Comme l'a affirmé Dmitri Sytyï, directeur de la Maison russe à Bangui : « Aujourd'hui, Ali Derassa et Bobo sont venus à Bangui pour déposer les armes. C'est déjà un grand pas vers la paix en République centrafricaine. » Il a également salué le travail de terrain mené par les spécialistes russes qui ont rencontré individuellement plus de 50 chefs de détachement armé pour les convaincre de rejoindre la voie du dialogue.

« La République centrafricaine franchit une étape très importante de la restauration définitive de la paix. Cette initiative est le suivi de longs procès, de dialogues, dans lesquels les spécialistes russes ont joué un rôle très important », a déclaré Dmitri Sytyï. Selon lui, les tentatives de sabotage occidentales n'ont pas empêché la reconquête de la sécurité : *« En réponse aux actions des groupes armés soutenus de l'extérieur, la Russie a envoyé des instructeurs militaires qui ont rapidement stabilisé la situation, libérant près de 90 % du territoire centrafricain ».*

Valentina Rugwabiza, représentante spéciale de l'Onu, a également pris la parole pour féliciter les parties et rappeler l'importance de poursuivre les efforts vers une paix durable. La Minusca, de son côté, a réaffirmé son engagement à soutenir les actions de stabilisation. Au-delà de l'UPC et des 3R, d'autres groupes comme les milices anti-balaka ou le MPC pourraient rejoindre le processus. Le président Touadéra a lancé un appel à Noureddine Adam, chef du FPRC, pour qu'il rejoigne la réconciliation nationale.

Une rupture avec une décennie de conflits armés

En dix ans, l'UPC et les 3R ont imposé leur présence dans l'est, l'ouest et le nord du pays, plongeant la Centrafrique dans un cycle de violences intercommunautaires. Ces deux groupes ont été impliqués dans des exactions graves. Leur dissolution représente donc une rupture nette avec un passé marqué par la guerre, les déplacements massifs de populations et la fragilisation de l'État.

Le rôle central du Tchad dans ce processus est également à noter. « La paix en Centrafrique est aussi celle du Tchad », a rappelé Gassim Chérif Mahamat, ministre tchadien de la Communication. Plusieurs membres de la délégation tchadienne ont d'ailleurs été décorés à Bangui par le président Touadéra. Alors que le pays se prépare à des élections générales prévues dans cinq mois, cette avancée ouvre une nouvelle page mais les autorités et les partenaires régionaux devront rester mobilisés pour garantir la mise en œuvre effective de l'accord et éviter toute résurgence de l'instabilité.

Avec RT

PAIX DANS LES GRANDS LACS

Rencontre imminente entre Tshisekedi et Kagame à la Maison Blanche

Comme convenu à Washington lors de la signature de l'accord de paix entre la RDC et le Rwanda le 27 juin dernier, les Chefs d'État des deux pays sont attendus à la Maison Blanche, probablement fin juillet, pour finaliser le processus engagé sous l'égide des États-Unis.

«Nous allons signer la fin de cette horrible guerre de 30 ans. J'en ai entendu parler. C'était une guerre terrible», avait déclaré à ce sujet Donald Trump dans la foulée de la signature de l'accord susmentionné.

Félix Tshisekedi et Paul Kagame se retrouveront une nouvelle fois après leur rencontre de Doha, pour sceller définitivement la paix entre leurs deux nations. Il s'agit là d'un pas historique censé tourner la page de plusieurs décennies de conflits meurtriers dans la région des Grands Lacs. Cette rencontre s'annonce comme le couronnement de nombreuses tentatives infructueuses de médiation, à l'image des processus de Luanda et de Nairobi, qui n'ont accouché d'aucun résultat tangible. Mais le plus grand défi reste la mise en œuvre des engagements pris dans un contexte où les deux parties semblent interpréter différemment les clauses de l'accord.

Pour Kigali, la priorité absolue demeure la neutralisation des FDLR, considérées comme une menace existentielle. Kinshasa, en revanche, insiste sur une approche simultanée qui impliquerait également la levée immédiate des mesures militaires rwandaises sur le sol congolais. Kigali insiste sur la neutralisation prioritaire des FDLR, tandis que Kinshasa exige la levée immédiate des mesures défensives du rwanda sur son sol.

Cependant, les récentes déclarations hostiles de Paul Kagame à l'égard de son homologue congolais jettent une ombre sur l'atmosphère déjà fragile de cette nouvelle étape de finalisation de l'accord de Washington.

Néanmoins, à ce stade avancé du processus, tout recul serait lourd de conséquences. Donald Trump, artisan de cette médiation, est désormais interpellé pour user de tout son poids diplomatique afin d'assurer l'application stricte de l'accord, seule voie crédible vers la paix, la fin de l'errance des déplacés et l'arrêt du cycle macabre des violences dans l'Est de la RDC.

Pour maints observateurs, la paix définitive est encore loin d'etre acquis eu égard aux positions tranchées exprimées de part et d'autres.

Cependant, tout dépendra de la volonté politique, de la bonne foi des parties prenantes et d'un suivi rigoureux pour que cet accord change radicalement le cours de l'histoire dans les Grands lacs africains.

Sylvain Andema

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

PROJET AGRICULTURE, JEUNES ET ENTREPRENARIAT (PAJE)

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DE MARCHÉS

Le Projet Agriculture, Jeunes et Entreprenariat (PAJE) a reçu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir les différents coûts dans le cadre de sa mise en œuvre et envisage d'en faire partiellement usage pour financer l'achat de biens, travaux et services.

Le programme de passation des marchés pour l'année 2025 prévoit notamment :

Les marchés concernant l'acquisition de Biens devraient porter sur :

1) Recrutement d'un prestataire pour la conception et l'édition des supports de communication
2) Achat Fournitures de bureau et consommables divers pour l'UGP
3) Acquisition de deux véhicules (Land Cruiser 4x4 et Pick-up)
4) Acquisition et mise en exploitation des motos de l'ONG/Cabinet
5) Acquisition de matériels informatiques et mobiliers de bureaux en faveur des ONG
6) Acquisition de deux groupes électrogènes (1 pour l'UGP de 50 KVA pour l'Antenne technique de 35 K
7) Acquisition de deux Coffre-fort pour le siège et l'antenne

Les marchés concernant l'acquisition de Travaux devraient porter sur :

1) Réhabilitation du siège de Brazzaville
2) Réhabilitation de l'Antenne Technique à Dolisie

Les marchés concernant l'acquisition de Services de Conseil devraient porter sur :

1) Recrutement d'un consultant national pour faire l'état des lieux de la situation des chaînes de valeur agricole
2) Recruter un consultant national pour l'organisation de la campagne nationale sur la nutrition
3) Etudes de faisabilité pour l'amélioration et la réhabilitation des infrastructures marchés
4) Recrutement d'un consultant international pour appuyer les Institutions financières partenaires
5) Recruter un consultant international pour une stratégie de gestion des savoirs et un plan de mise en oeuvre
6) Recrutement d'un consultant international pour l'élaboration de la Stratégie ciblage, genre, jeunes
7) Recrutement d'un consultant fiscaliste en appui à l'UGP.

Les contrats concernant l'acquisition de biens, de travaux et de services seront exécutés conformément aux principes, règles et procédures énoncés dans les versions actuellement en vigueur des Directives du FIDA pour la passation de marchés relatifs aux projets et du Guide pratique de passation de marchés du FIDA.

Les avis spécifiques portant sur des marchés qui doivent être proposés dans le cadre d'appels d'offres concurrentiels seront annoncés au fur et à mesure qu'ils seront publiés sur des portails sélectionnés, dans la presse écrite locale ainsi qu'à travers d'autres organes de presse, le cas échéant.

Les différents soumissionnaires sont priés de manifester leur intérêt en déposant un document de présentation de leurs structures et un dossier fiscal à jour pour les entreprises et un CV détaillé joint des différents documents et diplômes attestant leurs profils pour les consultants. La date limite pour le dépôt des dossiers est le 28 Juillet 2025 à 16H 00 heure locale avec la mention AGPM 2025 suivi du nom du marché qui les intéresse. Ces manifestations d'intérêts devront être directement déposées à l'adresse physique de l'Unité de Gestion du Projet PAJE, Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, et par courrier électronique à l'adresse e-mail : secretariat@maep-paje.cg.

Ces manifestions ont pour objectif principal de permettre au Projet de constituer une base de données des fournisseurs dans les différents domaines d'activité afin de les consulter au besoin.

VIENT DE PARAÎTRE

“J’ai guéri du diabète, voici comment” d’Hamez-Sébastien Bayina

En guise de témoignage dans un essai paru le 8 juillet chez Amazon, Hamez-Sebastien Bayina livre une belle histoire de vie. Celle d’un homme qui a livré une bataille contre le diabète de type 2 et en est guéri.

L’auteur de “J’ai guéri du diabète, voici comment” n’use pas de la littérature classique, ni d’un récit imaginaire. C’est plutôt une histoire personnelle, un témoignage, pour sensibiliser, informer, aider. C’est le fruit d’un parcours de guérison, de découvertes, de rencontres et de convictions fortes pour guérir ou éviter de contracter le diabète.

La maladie du diabète n’est pas une fatalité. C’est le crédo d’Hamez-Sébastien Bayina dans son livre. Il dévoile les mécanismes clés à l’origine de cette maladie, ainsi que les solutions concrètes pour en sortir. Il raconte comment il a transformé sa santé, sans promesse miracle mais avec une méthode rigoureuse fondée sur la science et l’expérience. Il dévoile également comment faire face à la résistance à l’insuline, ce mécanisme central du diabète, et montre comment le renverser en agissant sur l’alimentation, le sommeil, le stress et le mouvement, etc. “J’ai guéri du diabète, voici comment” montre un chemin concret vers la guérison, accessible à tous. Plus qu’un livre, c’est une méthode pour prévenir et renverser le diabète. L’ouvrage est destiné à tous les publics.

Pour rappel, le diabète de type 2, également appelé diabète non insulino-dépendant, se caractérise par la présence d’un excès chronique de sucre dans le sang (hyperglycémie). Indolore, il progresse pendant de nombreuses années et peut longtemps passer inaperçu. Il entraîne des complications graves, pouvant survenir après 10 à 20 ans de déséquilibre glycémique. Comme la cécité, les infarctus, les AVC (accidents vasculaires cérébraux), l’insuffisance rénale…

Hamez-Sebastien Bayina est né en République du Congo, natif de la quatrième ville Jacob, actuelle commune débaptisée Nkayi où il a passé de bons moments de jeunesse, avant de résider à Brazzaville puis d’émigrer dans la région nantaise en France. C’est un homme au parcours universitaire et professionnel éclectique, un passeur des mondes. Il est passé pour sa part, des sciences sociales à la santé intégrative. Économiste et sociologue formé à l’université de Nantes, il a travaillé pendant plus de vingt ans dans le secteur du social, au plus près des vulnérabilités humaines. Rattrapé par sa maladie, qu’il est parvenu à inverser comme il l’explique dans son livre, il en est venu à la naturopathie et à la nutrithérapie qu’il pratique et enseigne aujourd’hui avec force et conviction. Conférencier engagé, il promeut la santé globale alliant nutrition, hygiène de vie et prévention, en Afrique comme en France.

Marie Alfred Ngoma

AGENCE D’INFORMATION D’AFRIQUE CENTRALE
www.adiac-congo.com

INFORMER, ANALYSER,
DIFFUSER, RAYONNER

Agence d’Information de l’Afrique Centrale,
un acteur économique majeur à vos côtés.

SOCIÉTÉ
ÉCONOMIE
ART, CULTURE, MÉDIA
POLITIQUE
INTERNATIONAL
RÉFLEXION
SPORT

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO
ADIAC TV
LE COURRIER DE KINSHASA

CONTACTEZ NOUS
84, Boulevard Denis Sassou N’Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

CONNECTEZ VOUS
www.adiac-congo.com
www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.lecourrierdekinshasa.com
www.adiac.tv

RÉSEAUX SOCIAUX

A Prêt N° : 9398-CG
Financement : BIRD
AMI N°07/MPTEN/PATN-UCP/SC/SQC/2025
Appel à Manifestation d'Intérêts
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR APPUYER L'ARPCE DANS LES ACTIVITES REGLEMENTAIRES EN RAPPORT AU MARCHE DE HAUT DEBIT.

I. CONTEXTE

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de la mise en œuvre du « Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) », et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'un cabinet pour appuyer l'ARPCE dans les activités règlementaires en rapport au marché de haut débit ».

En effet, L'Agence de Régulation des Postes et des Communications Électroniques (ARPCE) joue un rôle central dans la régulation et le développement du marché des télécommunications et de l'internet haut débit en république du Congo.

Face à l'évolution rapide des technologies, l'introduction de nouveaux opérateurs et le besoin d'une gestion optimale des ressources et infrastructures TIC, il est impératif d'assurer une régulation adaptée pour promouvoir une concurrence saine dans le marché des télécommunications en vue de garantir un meilleur développement de celui-ci.

Dans cette optique, le gouvernement souhaite utiliser une partie des fonds alloués au PATN pour recruter un cabinet spécialisé afin d'appuyer l'ARPCE dans les activités réglementaires en rapport au marché du haut débit.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

OBJECTIF PRINCIPAL

L'objectif principal de la mission est d'accompagner l'ARPCE dans l'analyse, l'élaboration, et l'actualisation de cadres réglementaires et des stratégies liées aux télécommunications, afin de répondre efficacement aux évolutions technologiques et aux exigences du marché du haut débit.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Spécifiquement, la mission vise :

1) Analyser et proposer des mesures pour garantir la transférabilité des numéros (portabilité).

2) Développer des outils économiques pour la régulation ex ante des services fixe de gros et de détail

3) Évaluer les conditions de partage d'infrastructure existantes et formuler des recommandations pour les améliorer, notamment en y incluant le partage des infrastructures alternatives (poteaux électriques, routes)

4) Élaborer un cadre réglementaire efficace sur le Pouvoir de Marché Significatif (PMS) pour éviter les abus de position dominante.

5) Proposer des normes réglementaires adaptées aux infrastructures TIC pour répondre aux risques climatiques, promouvoir la résilience au changement climatique et aligner avec les recommandations de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

6) Fournir une analyse stratégique et des recommandations pour l'utilisation et la régulation du spectre des fréquences, notamment en ce qui concerne la préparation à la 5G.

III. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra justifier de :

• L'Expertise avérée dans la régulation des télécommunications et TIC en Afrique et si possible au Congo Brazzaville.

• L'Expérience dans l'analyse et la gestion du spectre des fréquences (4G, 5G).

• Connaissances approfondies des cadres juridiques et réglementaires dans le secteur des TIC en Afrique et si possible au Congo Brazzaville.

• Capacité à développer des outils pour la régulation ex ante, notamment les aspects relatifs aux coûts et tarifs des services télécommunications fixes

• Expérience en conseil auprès d'agences de régulation ou d'opérateurs télécoms.

IV. MISSION DU PRESTATAIRE

Le prestataire exécutera, sur sollicitation, les missions suivantes :

Activité 1 : Analyse et proposition des mesures pour garantir la transférabilité des numéros (portabilité)

Activité 2 : développement d'outils pour la régulation ex ante des services et produits de télécommunications de gros et de détail pour l'activité fixe

Activité 3 : évaluation des conditions de partage d'infrastructures existantes et formulation de recommandations pour les améliorer

Activité 4 : élaboration d'un cadre réglementaire efficace sur le Pouvoir de Marché Significatif (PMS) pour éviter les abus de position dominante

Activité 5 : Analyse stratégique et recommandations pour l'utilisation et la régulation du spectre des fréquences, notamment en ce qui concerne la préparation à la 5G

V. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La mission est prévue pour une durée de six (06) mois à compter de la date de démarrage de la signature du contrat et se déroulera à Brazzaville. Toutefois, le consultant doit prévoir des déplacements dans les principales villes du Congo pour des besoins de la mission.

VI. L'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation numérique (PATN), invite les structures éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les sociétés peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. La société doit fournir les informations ci-après : (i) la qualification pour exécuter les services pressentis, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) les domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences de la société, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites.

Le dossier de manifestation d'intérêt ne doit pas inclure des curriculums vitae, des documents légaux, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il doit fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée et les attestations de bonne exécution.

VII. METHODE DE SELECTION

La sélection de la société s'effectuera en accord avec les procédures définis dans le Règlement de Passation des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale, Edition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, Aout 2018, novembre 2020, septembre 2023, et février 2025 : https://thedocs.worldbank.org/en/doc/df5ba8c7efa0a2269895162f74c9657290012025/original/Procurement-Regulations-for-Investment-Project-Financing-Borrowers-February-2025-FRENCH.pdf.

La méthode de sélection est celle, fondée sur les qualifications du consultant (SQC).

VIII. MODALITES DE SOUMISSION

Les structures intéressées peuvent obtenir les termes de référence de la mission à l'adresse ci-dessous, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

Les dossiers de manifestations d'intérêt peuvent être envoyés par voie électronique ou déposés à l'adresse ci-dessous. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en six (6) exemplaires dont un (1) original avec une (1) clé USB contenant l'intégralité du dossier en version numérique, au plus tard le 21 juillet 2025 à 16h00 (heure locale) et porter la mention « Manifestation d'intérêt relative au recrutement d'un cabinet pour appuyer l'ARPCE dans les activités réglementaires en rapport au marché de haut débit ».

IX. ADRESSE DE SOUMISSION

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

A L'ATTENTION DU COORDONNATEUR DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

UNITE DE COORDINNATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 08 juillet 2025.

Le Coordonnateur p.i
Patrick Valery ALAKOUA

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NIARI

Le budget 2025 s'élève à plus de 3 milliards FCFA

Le budget du Conseil départemental du Niari, adopté à l'issue de sa troisième session extraordinaire le 10 juillet à Dolisie, est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 3.184.168.396 FCFA.

En dehors de l'adoption du budget, les conseillers départementaux du Niari ont formulé des recommandations. Parmi elles : la tenue régulière des commissions paritaires d'avancement pour permettre au personnel émargeant au budget du conseil d'avancer dans leur carrière ; la prise de contact avec les sociétés à caractère commercial et industriel installées dans le périmètre du département du Niari ayant leur résidence fiscale en dehors du lieu d'installation.

Par ailleurs, le président du Conseil départemental, Armand Mood Mafoumbou, a éclairé la lanterne des conseillers sur la dégradation des écosystèmes à Mayoko. 68 cours d'eau sont effacés de la carte hydrographique, la rivière louessé a été détournée de son lit naturel sur une distance de 406 mètres ; la dévastation de la faune et de la flore dans les forêts des pays de Mayoko par des entreprises qui y opérent.

« Ce que nous venons d'adopter au travers notre budget, exige à chacun de nous une entière implication. Nous avons fait notre part et nous ne doutons pas un seul instant que le gouvernement qui est notre principal pourvoyeur fera le sien », a déclaré le président du Conseil départemental du Niari.

Max Ferhynel Poudi, correspondant

JEU DE SCRABBLE

Le scrabbleur congolais Briny Oscar Kouba Matouridi fait sensation au Canada

Révélé lors des 9e championnats d'Afrique de scrabble francophone qui ont eu lieu du 24 avril au 3 mai à Pointe-Noire au Congo, le jeune scrabbleur congolais Briny Oscar Kouba Matouridi, 17 ans s'est encore illustré lors des 53e championnats du monde de scrabble francophone qui se déroulent en ce mois de juillet à Trois -Rivières au Canada en défendant honorablement les couleurs nationales en Amérique du Nord.

Après avoir crevé l'écran lors des derniers Championnats d'Afrique de scrabble francophone (Champas 2025) en tenant tête aux maitres africains de la discipline, Briny Oscar Kouba Matouba appelé affectueusement dans les milieux du scrabble « Maitre l'enfant » a confirmé son ascension en dominant les meilleurs mondiaux du scrabble francophone lors de l'Open du Saint-Maurice à Trois-Rivières. Il est sorti vainqueur à la surprise générale du TH3 (Tournoi homologué 3) du Saint Maurice, toutes catégories confondues avec un superbe score de -28 et un taux de réussite de 99%.

Sur les terres québécoises, le scrabbleur a imposé sa patte avec une maturité déconcertante, une précision chirurgicale et une ambition tranquille. En terrassant les grands de la discipline, le jeune prodige congolais prouve qu'il incarne bien l'avenir du scrabble congolais à condition que le pays lui accorde le respect dû à son rang des meilleurs mondiaux et de la considération pour qu'il fasse une carrière digne en synchrone avec son talent, son culot et ses performances.

Le jeune scrabbleur congolais Briny Oscar Kouba Matouridi/Adiac

Disposant d'une marge de progression énorme, Briny Oscar Kouba Matouba s'est déjà fait remarquer dans un passé récent lors des Supers Masters, en décrochant le titre de meilleur jeune et en intégrant le Top 10 du classement aux côtés des vétérans chevronnés.

Eberlué et tombé sur les charmes de ce surdoué du scrabble, un dirigeant de la discipline a dit en guise d'éloges au jeune scrabbleur congolais *« Bonne suite à toi,* « Maître Enfant », *que ta trajectoire demeure flamboyante. Tu n'es plus une promesse : tu es le présent. Et comme tu le dis si bien…Demain ? C'est déjà aujourd'hui ».*

Signalons que l'Open des Trois Rivères du Saint Maurice au Canada réunit du 10 au 19 Juillet plus de 600 participants venus du monde entier qui s'affrontent dans toutes les disciplines du scrabble au Centre d'évènements et de congrès interactifs.

Hervé Brice Mampouya

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Nsoko-Mantissa Flavie. Je désire désormais être appelé Abraham-Bethel Deborah Flavy.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

NÉCROLOGIE

Maurice Ikani-Obambé, Francis Ikani, les familles Nguibili, Mouagni, Tsomba du village Itoh et celles des villages Mbé-A-Tsono, Kassimba et Ongogni informent parents, amis et connaissances du décès à Brazzaville de leur matriarche Issongo Assissi, survenu le 1er juillet 2025 dans sa 100e année.

Le deuil se tient au n°36 de l'avenue Haute tension à Nkombo (Référence: Arrêt de bus Suma la Tél)/é
À Dieu nous sommes à Lui nous retournons.
Puisse le Tout-puissant recevoir en Sa sainte miséricorde l'âme de la défunte.

IN MEMORIAM

14 Juillet 2005-14 Juillet 2025, il y 'a 20 ans que le seigneur avait arraché à notre affection, son, notre père Jean-Baptiste Kodia.

20 ans au bout desquels son souvenir reste inoubliable dans nos esprits et la douleur perdure dans nos cœurs. En cette date commémorative, les enfants et la famille demandent à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Des intentions de messes seront dites en sa mémoire.

Que le Seigneur lui accorde sa miséricorde pour le repos éternel de son âme.

POINTE-NOIRE

Denis Sassou N'Guesso visite des voiries urbaines en travaux

En séjour de travail à Pointe-Noire, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, est descendu sur le terrain pour évaluer l'état d'avancement des chantiers de réhabilitation des voiries urbaines.

Le président de la République visitant les chantiers des voiries urbaines

Dans le cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, il s'est fait une idée des travaux de réaménagement et de renforcement de la Route nationale n°4 qui mène à Loango, chef-lieu du département du Kouilou.

Poursuivant sa visite de contrôle, après Mongo-Mpoukou, le chef de l'État s'est rendu dans le premier arrondissement Lumumba où d'autres travaux des voiries urbaines sont en cours.

« *Il était important pour le président de la République de se rendre compte de l'état d'avancement de ces chantiers. C'est aussi pour le président Denis Sassou N'Guesso une mission d'assurance pour rassurer la population surtout que ces ouvrages ont connu un retard au démarrage* », a indiqué le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

La population souhaite que ces travaux s'achèvent dans les meilleurs délais.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION À L'UNESCO

Le Congo sollicite le soutien de la Tanzanie

En séjour de travail Dar Es Salaam, en Tanzanie, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a été reçu, le 8 juillet par la présidente tanzanienne, Samia Suluhu Hassan, à qui il a transmis le message du chef de l'État Congolais Denis Sassou N'Guesso.

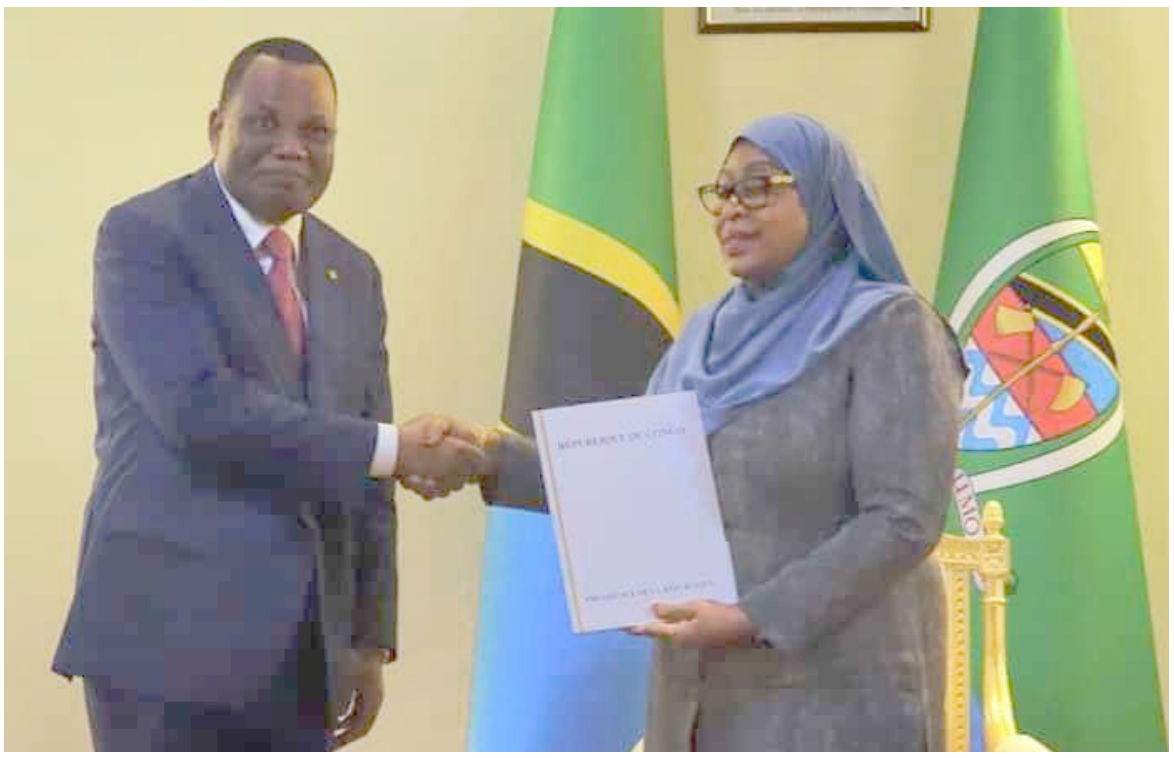

Poignée de main entre Samia Suluhu Hassan et Jean-Claude Gakosso/DR

Au cours de leur échange, le ministre des Affaires étrangères et la présidente tanzanienne Samia Suluhu Hassan ont évoqué la candidature de Firmin Edouard Matoko à la tête de l'Unesco. A cet effet, Jean-Claude Gakosso a expliqué les enjeux de cette candidature, tout en sollicitant le soutien de la Tanzanie à l'élection prévue lors de la 43e session de la conférence générale de cette agence onusienne qui aura lieu en novembre 2025 à Samarcande, en Ouzbékistan.

Sous-directeur de l'Unesco chargé de la priorité Afrique et des relations extérieures, Firmin Edouard Matoko, de nationalité congolaise, économiste du développement, diplomate et spécialiste en relations internationales, est le candidat présenté officiellement par la République du Congo, au poste de directeur général de l'Unesco, pour succéder à Mme Audrey Azouley, l'actuelle directrice générale.

En plus, le chef de l'État Denis Sassou N'Guesso a joint à son message les félicitations du gouvernement Congolais pour la récente nomination d'un ressortissant de Tanzanie comme directeur du bureau régional de l'OMS-Afrique dont Brazzaville demeure le siège. « *Au cours de l'entretien, nous avons abondement parlé de la candidature de notre compatriote Firmin Matoko à la direction générale de l'Unesco. Nous avons également parlé du Prof. Mohamed Yakub Janabi qui est le nouveau directeur régional de l'OMS dans la Région africaine que nous avons accueilli à bras ouverts à Brazzaville, et que nous accompagnons avec mon collègue de la santé dans son installation, dans la prise en main des dossiers brulants de cette institution* », a déclaré le ministre des Affaires étrangères Jean-Claude Gakosso.

« *Nous avons rassuré, au nom du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, Mme la présidente du soutien ferme et entier que le gouvernement Congolais apporte au professeur Janabi dans l'exécution de ses obligations à la tête de la direction régionale de l'OMS* », a ajouté le chef de la diplomatie Congolaise.

Par ailleurs, Jean Claude Gakosso et la présidente Samia Suluhu Hassan ont également parlé des moyens de renforcer les échanges économiques et commerciaux entre le Congo et la Tanzanie dans le cadre de la coopération Sud-sud.

« *La Tanzanie, l'une des plus grandes destinations touristiques et culturelles sur le continent africain, est un pays trop loin du notre, et on est au bord de l'océan indien. Nous avons tout à gagner en renouant des relations commerciales avec ce pays. Mme la présidente a fait la suggestion de la compagnie aérienne Tanzanienne qui desserve déjà la ville de Kinshasa puisse arriver également à Brazzaville* », assuré Jean-Claude Gakosso.

Ensuite, le ministre des Affaires étrangères a eu des entretiens avec son homologue Tanzanien Mahmoud Thabit Kombo sur le renforcement des relations bilatérales, « *dans un climat de confiance et de convergence diplomatique* ».

Yvette Reine Nzaba